

Procès-Verbal

DATE DE
CONVOCATION :

11 octobre 2019

DATE
D’AFFICHAGE :

21 octobre 2019

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 08

L’an deux mille dix-neuf, le mercredi 16 Octobre, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie sous la présidence de M. Jean-Marie CHAVAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Marie CHAVAL, M. Christophe CHAILLOU, M. Christophe CATHUS, M. Jean-Michel BZDZINCK, M. Jean-Claude MELCHIORI, M. Pierre MONTHEIL, Mme Roseline GRAZZI, Mme Brigitte ROUSSEAU.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Sylvain BAUNAT, Mme Christelle MORAS, Mme Brigitte FAURE.

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Jean-Michel BZDZINCK, Conseiller.

APPEL ET VALIDATION DU QUORUM

M. le Maire accueille les participants.
Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

M. Jean-Michel BZDZINCK est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-001 – DELIBERATION SUBVENTION CONTRAT OBJECTIF 2016-2020 POUR LE MUR DU CIMETIERE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-002 – DELIBERATION ANNULATION DES CONTRATS OBJECTIFS DES DOSSIERS TOITURES ET ISOLATION PHONIQUE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-003 – DELIBERATION REGROUPEMENT DES DOSSIERS TOITURES ET ISOLATION PHONIQUE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES

2019-004 – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES

2019-005 – DEVIS CLOTURE DU MUR DU CIMETIERE MODIFIE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-001 – DELIBERATION SUBVENTION CONTRAT OBJECTIF 2016-2020 POUR LE MUR DU CIMETIERE

Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de projet pour les travaux concernant l'agrandissement du cimetière communal :

- la construction du mur du nouveau cimetière coté Nord-Ouest qui s'élève à la somme de : 8 541.66 € H.T

- la construction d'une clôture du nouveau cimetière côté Sud et Sud-Ouest qui s'élève à la somme de 9 576.10 € H.T

Le Conseil Municipal approuve ces projets et charge Monsieur le Maire de constituer le dossier et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ceux-ci.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sollicitent au titre du Contrat Objectif 2016-2020, une subvention pour la construction d'un mur pour l'agrandissement du cimetière communal, s'engagent à financer le coût de l'opération de la façon suivante :

 CPC 25 % (mur côté Nord-Ouest)	4 529.44 € H.T
 DETR 30 %	5 435.32 € H.T
 Autofinancement	8 153.00 € H.T

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-002 – DELIBERATION ANNULATION DES CONTRATS OBJECTIFS DES DOSSIERS TOITURES ET ISOLATION PHONIQUE

Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'annulation des dossiers de demande de subvention du Contrat Objectif 2016-2020

Annulation des dossiers :

- ✓ N°EX006990 « Réfection de la toiture du garage communal » – montant demandé 544 € H.T
- ✓ N° EX006991 « Réfection de la toiture de la Chapelle de l'église » – montant demandé 1 151 € H.T
- ✓ N° EX006979 « Isolation phonique de la cantine scolaire » – montant demandé 652 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette modification.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-003 – DELIBERATION REGROUPEMENT DES DOSSIERS TOITURES ET ISOLATION PHONIQUE

Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de projet pour les travaux de Rénovation des bâtiments communaux qui englobe :

- ✓ la toiture de la Chapelle de l'église
- ✓ la toiture du garage communale
- ✓ l'isolation phonique de la cantine scolaire

Pour un montant total de 9385 € H.T

Le Conseil Municipal approuve ces projets et charge Monsieur le Maire de constituer le dossier et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ceux-ci.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sollicitent au titre du Contrat Objectif 2016-2020, une subvention pour la Rénovation des bâtiments communaux, s'engagent à financer le coût de l'opération de la façon suivante :

- | | |
|---|-------------|
| ➤ CPC 25% (Rénovation de bâtiments communaux) | 2 347 € H.T |
| ➤ DETR 40 % | 3 754 € H.T |
| ➤ Autofinancement | 3 284 € H.T |

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES

2019-004 – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2019

Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de projet pour l'agrandissement du cimetière communal qui s'élève à la somme de 18 117.76 € H.T.

Le Conseil Municipal approuve ce projet et charge Monsieur le Maire de constituer le dossier et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sollicitent au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019), une subvention, pour l'agrandissement du cimetière communale et s'engagent à financer le coût de l'opération de la manière suivante :

- | | |
|----------------------|----------------|
| ➤ DETR 30 % | 5 435.32 € H.T |
| ➤ Contrat d'Objectif | 4 529.44 € H.T |
| ➤ Autofinancement | 8 153.00 € H.T |